

Les enseignantes et les enseignants du Cégep de Sherbrooke sont fiers de la qualité de la formation que vous recevrez dans notre institution. Et s'il ne s'agit pas d'une formation à rabais, c'est en bonne partie grâce au travail hors-cours du personnel enseignant.

OPÉRATION  
**DÉRANGEMENT**  
**21**

À moyen terme, cependant, ce travail risque de ne plus être rémunéré ! Dans le cadre des travaux de relativité salariale, le Conseil du trésor refuse de prendre en considération l'ensemble de notre tâche :

#### Tâches évaluées

- \*préparation de cours
- \*prestation de cours
- \*correction
- \*encadrement des étudiants

#### Tâches dévaluées

- \*coordination et supervision de stages
- \*participation aux réunions départementales
- \*participation aux comités de programme
- \*participation au développement institutionnel
- \*recherche pédagogique
- \*recherche disciplinaire
- \*organisation d'activités spéciales
- \*participation à des activités spéciales (portes ouvertes, remise de diplôme, etc.)

La conséquence de la décision du Conseil du trésor: un déclassement salarial qui pourrait entraîner une baisse de revenu de 5% !

Nous demandons une évaluation *juste* et *équitable* de notre profession !  
Nous voulons une *reconnaissance véritable* de notre formation et de notre appartenance à l'ordre de *l'enseignement supérieur* !

